

TAXE D'APPRENTISSAGE



Depuis 2020, le Lycée Pétrarque a la possibilité de percevoir votre taxe d'apprentissage.

VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Dans le cadre de la « loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel », le lycée agricole François Pétrarque peut bénéficier des 13 % de la taxe d'apprentissage due par les entreprises.

Vous pourrez verser directement ce solde de la taxe d'apprentissage de 13% au lycée agricole François Pétrarque sans passer par un intermédiaire, avant la date limite du 31 mai 2022.

Le code d'habilitation (UAI) du lycée est : 0840110N

Comment affecter les 13 % au lycée Pétrarque ?

- paiement par chèque à l'ordre de l'agent comptable Lycée Pétrarque La Ricarde
- par virement bancaire : mentionner le numéro SIRET en libellé de versement et en objet « TA 2021 »
IBAN : FR76 1007 1840 0000 0010 0238 045
BIC : TRPUFRP1
- un don en nature (équipements et matériel)

A réception de votre paiement, l'établissement vous établira un reçu libératoire.

La Taxe d'apprentissage est une dotation précieuse pour nos apprenants. L'enseignement agricole public a un fort besoin de soutien financier pour répondre aux défis sociaux et économiques actuels qui nécessitent des investissements coûteux en équipements et fournitures pédagogiques. Ce financement donne vie à de nombreux projets, permettant à nos élèves et apprentis de suivre des formations toujours plus professionnalisantes et innovantes.



CONTACT :

Lydie Juanico
lydie.juanico@educagri.fr - 04 90 13 43 13
Lycée Pétrarque
3592, Route de Marseille BP 1208 84911
Avignon Cedex 9
www.lycee-petrarque.fr - @lyceepetrarque

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Solde de 13 % affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret n° 2019 - 1491 du 27 novembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS

Votre entreprise :

Etablissement bénéficiaire:

LEGTA FRANCOIS PETRARQUE
3592 ROUTE DE MARSEILLE
BP 1208
84911 AVIGNON CEDEX 9

Siren / Siret :

Contact de l'entreprise :

Nom : Prénom :

Tél : Email :

Montant de Votre versement :

Code UAI de l'Ecole : 0840110N

Au profit de l'Ecole : LYCEE AGRICOLE FRANCOIS PETRARQUE

Mode de règlement :

Virement IBAN : FR76 1007 1840 0000 0010 0238 045

BIC : TRPUFRP1

Mentionner votre n° de SIRET en libellé de virement et en objet " TA 2022"

Mode de règlement :

Chèque

N° Nom établissement bancaire :

A l'ordre de : AGENT COMPTABLE LYCEE AGRICOLE FRANCOIS PETRARQUE

Pour nous permettre de suivre votre contribution, merci de bien vouloir nous retourner ce bordereau complété par mail à Mme Lydie Juanico : lydie.juanico@educagri.fr